

LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 27 Messidor, an VII



Retraite de la Calabre et de la Pouille par les Français. — Arrivée de l'armée de Macdonald à Pistoia, en Toscane. — Trahison du général cisalpin Lahoz. — Proclamation de la chambre administrative du canton de Schaffouse. — Alorine donnée par l'escadre anglaise à plusieurs garnisons de la république batave. — Proclamation du directoire exécutif au peuple Français.

TURQUIE.

Constantinople, le 17 prairial.

Des lettres de Chypre, arrivées par Smirne, annoncent que le général Buonaparte a levé le siège de Saint-Jean d'Acre, le 21 floréal, & s'est retiré dans les montagnes d'Anapoulouse. Quoique cette nouvelle ne soit point officielle, on est fondé à la regarder comme certaine, puisque la retraite de Buonaparte devoit être une suite nécessaire des échecs successifs qu'il a essuyés.

Il est arrivé, le 10 de ce mois, deux tartares avec 280 têtes, expédiées par l'ayan de Rudschuck, à la suite d'une action qui a eu lieu entre les troupes, sous ses ordres, & un corps considérable de brigands rassemblés de ce côté. Ces derniers avoient fait précédemment des incursions jusques sous les murs d'Andriouple; le nouveau prince de Moldavie qui se rendoit dans sa capitale, tomba entre leurs mains, & ce ne fut qu'en payant une forte rançon qu'il obtint de pouvoir continuer sa route.

ITALIE.

Trieste, le 5 messidor.

On écrit de Corfou, en date du 16 prairial, que 20 vaisseaux de guerre & un grand nombre de bâtimens de transport chargés de troupes, sont sur le point de mettre à la voile pour une expédition secrète. On croit que cet armement est destiné pour Malte.

Il est arrivé ici aujourd'hui deux bâtimens portant pavillon napolitain, qui ont quitté, il y a neuf jours, Saint-Cataldo di Lecche & Bari. Ils ont confirmé la nouvelle de la retraite absolue des Français, tant de la Calabre & de la Pouille, que de Naples. Un petit nombre de patriotes & de Français se trouvent dans le château de Saint-Elme, qui est assiégé par les habitans même.

Milan, le 9 messidor.

Il est arrivé hier ici une partie du corps commandé par le général Hadick, qui après avoir terminé ses opérations dans la partie méridionale de la Suisse, va se réunir à l'armée d'Italie. Ces troupes se sont remises en marche aujourd'hui, & ont pris la route d'Alexandrie. Le reste du corps est attendu d'un moment à l'autre; il forme en tout près de 12 mille hommes.

Pise, le 10 messidor.

Le commissaire du gouvernement français est arrivé ici, il y a quatre jours, avec sa famille. Il a laissé à Florence le citoyen Jacob pour le suppléer, & a confié au citoyen Lenoir le soin de pourvoir aux approvisionnement. Le général Gauthier lui avoit donné une escorte de 20 hussards français & 16 hommes de la garde toscane.

La nouvelle de l'échec éprouvé par Macdonald, avoit d'abord fait

une grande sensation à Florence & dans toute la Toscane; les patriotes étoient alarmés, les mécontents triomphoient. On s'attendoit à quelque coup de main décisif de la part des insurgés, sur-tout de ceux d'Arezzo. L'explosion n'a pas été, à beaucoup près, aussi forte qu'on le craignoit. Le jour de la Saint-Jean sur-tout, anniversaire de celui où autrefois les Toscans prètoient hommage à leur grand-duc, s'est passé tranquillement tant à Florence qu'ici.

Les détails qu'on recueille successivement sur la défaite de Macdonald, sont moins allarmans qu'ils ne l'étoient d'abord, quoique la bataille ait été très-sanglante, que les divisions d'Olivier & de Busca aient été fort maltraitées, que l'un ait été grièvement blessé & l'autre fait prisonnier; mais tout n'est pas encore désespéré. Dombrowski s'est retiré sur Pontremoli, Victor sur Sarzana, & Macdonald sur Pistoia. Le plus grand embarras de ces généraux est de se procurer des vivres; mais on leur en fait arriver de tous côtés; d'ailleurs les bleds sont mûrs & la récolte approche.

P. S. Nous apprenons qu'une partie de l'armée de Macdonald est déjà à Pistoia; que lui-même se croit assez fort pour défendre les montagnes, & qu'il a occupé tous les postes. Cette armée est encore de 15 mille hommes; un tiers en a été détaché pour soumettre les Arétins. Le commissaire français est depuis deux jours à Livourne. Il doit en revenir demain.

Gènes, le 13 messidor.

Le général Moreau a fait occuper tous les postes sur les frontières de la Ligurie, qui peuvent nous garantir des incursions de l'ennemi. Le quartier-général est à Cornillau, sur la rivière de Gènes, à six milles d'ici.

L'ennemi a trop de forces pour que nous puissions rien entreprendre. On attend des renforts.

A L L E M A G N E.

Augsbourg, le 19 messidor.

La gazette de Vienne annonce, dans un article officiel, que le général cisalpin Lahoz a abandonné le parti français; qu'il se trouve maintenant à la tête de 20,000 paysans, qui se sont emparés des côtes de l'Adriatique depuis la Mesola jusqu'à Fano; qu'il a pris & occupé Sinegaglia & Loreto, & a établi son camp près de Jezi devant Ancône.

On se rappelle que Lahoz a servi autrefois dans les troupes impériales. Il s'éleva, il y a trois mois, une vive discussion entre lui & le général Montrichard; celui-ci destitua Lahoz, & défendit aux troupes cisalpines qui étoient sous ses ordres de lui obéir: depuis ce moment Lahoz a abandonné le parti français, & ayant réussi à emmener avec lui une partie de ses troupes, il les a successivement grossies d'un grand nombre d'insurgés qu'il a ramassés dans le Ferrarais & le Bolonais. Il paroît que c'est contre lui que marche en ce moment le corps de troupes françaises qui pas-a par Modène le 6 de ce mois, & que le général Macdonald conduit en personne.

Depuis quelques jours il a défilé dans nos environs un grand nombre de chariots de munitions & de canons, qui vont à l'armée de l'archiduc Charles.

Les lettres de Roveredo, du 13 de ce mois, disent qu'on avoit entendu le 12 une forte canonnade du côté de Mantoue. On y a transporté de Véronne une immense quantité d'artillerie & de munitions, & tout annonce que l'on va pousser vigoureusement le siège de cette forteresse importante. On assure que l'armée impériale a l'ordre de ne faire aucune entreprise au-delà des Alpes, avant de s'être emparée de Mantoue.

Les Autrichiens envoyés à la poursuite de Macdonald, se sont réunis aux corps des généraux de Hohenzolern & de Klenau, & ont fait le 8 un mouvement sur le fort Urbain & Bologne. Les lettres de cette dernière ville disent que le 10, il n'y restoit que huit cents Français, avec un petit nombre de patriotes armés; ce qui semble confirmer que le général Macdonald avoit marché avec un corps de troupes vers la côte de l'Adriatique, contre le général Lahoz & les troupes turco-russes qui menaçoient Ancône.

Quant aux armées sur le Pô supérieur, on sait que le général Kaym avoit renforcé, dès le 8, le général Bellegarde dans les environs d'Alexandrie, avec une partie des troupes qui étoient à Turin; & que le général Suwarow fit défilé, le 6, de Plaisance vers Voghera, le corps de troupes russes & une partie des troupes autrichiennes qui avoient combattu centre Macdonald.

Stutgard, le 20 messidor.

Le duc de Wurtemberg est parti pour Vienne le 4 de ce mois.

Le comte de Lchrbach, sur le point de partir d'Ulm pour Moersbourg, a été attaqué d'une grave maladie, & n'étoit pas encore hors de danger le 16.

ANGLETERRE.

Londres, le 21 messidor.

Tout se prépare ici avec la plus grande activité pour l'expédition que doit commander le général sir Ralph Abercrombie. Les généraux Knox, Nugent & Moore, commanderont sous lui.

Suivant les derniers avis de Lisbonne, lord Saint-Vincent se trouvoit devant Toulon avec vingt-un vaisseaux de ligne, & l'amiral Gardner bloquoit la flotte espagnole à Carthagene avec seize vaisseaux.

Le lieutenant-colonel King (du 91^e régiment) a pénétré récemment du cap de Bonne-Espérance dans l'intérieur de l'Afrique, & a conclu avec les naturels un traité que l'on dit extrêmement avantageux à notre colonie.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, le 21 messidor.

Le citoyen Vander-Goës, ministre des relations extérieures, a donné sa démission. Le directoire refuse de l'accepter. Le ministre de la guerre & le ministre des finances donneront, dit-on, aussi la leur.

Les adresses au corps législatif, contenant les griefs qu'avoient déjà présentées des citoyens d'Amsterdam, arrivent de tous côtés. Les villes de Rotterdam, Bois-le-Duc, &c., en ont présenté un grand nombre dans les dernières séances. Celles où l'on observe le respect dû au corps représentatif, sont renvoyées à la commission. On passe à l'ordre du jour sur celles où se trouvent des termes injurieux. Hier on en a lu deux signées par un grand nombre de citoyennes du département de l'Amstel. Elles demandent que le corps législatif fasse droit aux plaintes des patriotes, avant que leurs maris & leurs fils se fassent inscrire pour l'armement national.

Les Anglais bloquent toujours nos côtes. Ils s'en sont même approchés de si près, que l'alarme a été donnée à plusieurs garnisons. Quatre vaisseaux de guerre se sont établis à la distance de cinq kilomètres du village de Schavelingen, à trois kilomètres de la Haye. On a, en conséquence, considérablement augmenté la garnison de ce village, & chaque nuit on envoie de fortes patrouilles sur toute la ligne.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Schaffhouse, le 15 messidor.

En conséquence d'une lettre du lieutenant-général Hotz & du ministre plénipotentiaire anglais, M. Robert Crawford, la chambre d'administration de notre canton a publié une proclamation, où on lit que, « l'Angleterre prend à sa solde tous les Suisses qui se formeront en corps & se réuniront aux alliés contre la France; on leur donnera par jour douze kreuzers & le pain. On invite les habitans de ce canton à suivre l'exemple de celui de Glaris qui vient de mettre 400 hommes en campagne, à coopérer à la délivrance de leur patrie, au maintien de leurs anciens droits & libertés, & à reconquérir, les armes à la main, les privilèges & l'indépendance dont ils jouissoient depuis 300 ans. On y rappelle ce que l'empereur & l'archiduc Charles ont fait dernièrement pour atteindre ce but; les dispositions amicales que l'Angleterre libre témoigne depuis 200 ans pour la Suisse. Les administrateurs se flattent que la jeunesse de Schaffhouse ne tardera pas à se réunir aux braves du canton de Glaris & autres compatriotes, & principalement aux courageuses troupes impériales, sous les ordres de l'archiduc Charles, &c.; chaque homme recevra un engagement, & les officiers seront pris dans le corps même ».

Berne, le 16 messidor.

Notre espoir de chasser bientôt tous les Autrichiens de l'Helvétie se fortifie chaque jour. Ils semblent ne plus s'occuper que de mesures défensives, tandis que les Français se préparent à les attaquer. D'un autre côté, le mécontentement qu'ils inspirent à Zurich, dans le Thurgaw & ailleurs, ne fait que s'accroître. Les petits cantons sur-tout supportent leur joug avec impatience. Le prince Charles qu'ils avoient d'abord accueilli comme leur libérateur, n'est plus à leurs yeux qu'un dévastateur, parce qu'au lieu de chasser les Français de l'Helvétie, il paroît n'y être entré que pour y entretenir ses troupes. Ils commencent à sentir qu'il valoit bien mieux pour eux de n'avoir que quelques corps de Français à nourrir, que d'avoir deux armées nombreuses sur les bras; & à présent l'armée de Massena & celle de l'Helvétie pourroient compter sur l'appui de ceux mêmes qui étoient d'abord les plus mal disposés pour elles. On remarque d'ailleurs, dans les petits combats qui se livrent, que l'infanterie autrichienne n'a plus cette ardeur qu'elle a déployée dans les affaires de Frawenfeld & de Winterthur.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, le 26 messidor.

On a célébré aujourd'hui la fête du 14 juillet, les administrations municipales se sont rendues le matin dans leurs temples décadaire, qui en général étoient décorés avec goût; les militaires blessés y ont obtenu une place d'honneur.

A cinq heures de l'après-midi, les autorités constituées étoient toutes réunies au Champ-de-Mars; l'autel de la patrie étoit orné des bustes des philosophes anciens & de nos sages modernes, Rousseau, Francklin, &c. &c.

Le président du directoire exécutif a prononcé un dis-

...arts ana
...hymnes
a été terr
générale d
illuminés

— Le
aller pron

— Le gé
sera emp

— Bo
invalides
donné les
des vivres

— On
ses functi
quitter le

— Le 2
mes cerne
plus. Sa
voient po

— Le t
niens, do
la sûreté
trop facil

fabriques
a arrêté,
être trans

ordre déli
de la mar

Le cito
ministre é

été suppri

— On a
phlet sur l

ridicule de
indépenda

çais, puis
de la répu

piqués de l

des amis p

gant par l

reçues dan

la liberté.

— Le
Briançon,

messidor à
Il est fort

— On ce
dans l'incer

s'étoit réfu

contre les f

mens plain

trop de pré

en reparois

— L'arn
maintenant
rappelle au
royaume de

Si les bases
adoptées par

enars analogue à la circonstance, il a été précédé & suivi de hymnes exécutés par le conservatoire de musique. La fête a été terminée par des exercices militaires; & une salve générale d'artillerie. Le soir, les palais des conseils étoient illuminés.

— Le général Championnet est parti, ce matin, pour aller prendre le commandement de l'armée des Alpes.

— Le général Baraguay-d'Hilliers, qui est remis en activité, sera employé à l'armée du Rhin.

— Bernadotte a fait, ces jours derniers, une visite aux invalides, & a ordonné les réformes les plus promptes & donné les ordres les plus précis pour améliorer le service des vivres & des fournitures de ce respectable corps.

— On dit que Quinette n'est point encore remplacé dans ses fonctions d'administrateur des domaines, parce qu'il va quitter le ministère de l'intérieur pour les reprendre.

— Le 22 de ce mois, à quatre heures du matin, des gendarmes cernèrent la maison de Schérer, à Meudon; il n'y étoit plus. Sa famille y étoit encore le 23, & hier les scellés n'avoient point été apposés sur ses papiers.

— Le transport libre des poudres avoit plusieurs inconvéniens, dont le plus grand sans doute étoit de compromettre la sûreté intérieure de la république. Cette liberté rendoit trop facile la circulation des chargemens faits dans les fabriques clandestines. Frappé de ces motifs, le directoire a arrêté, le 24 de ce mois, que les poudres ne pourroient être transportées d'un lieu dans un autre qu'en vertu d'un ordre délivré & signé par les ministres de la guerre & de la marine.

Le citoyen Pantin, sous-chef au bureau particulier du ministre de la police, n'a point été destitué: sa place a été supprimée pour raison d'économie.

— On a répandu hier au conseil des cinq cents un pamphlet sur la conduite du général polonais Dombrowski. Il est ridicule de voir accuser un général étranger & totalement indépendant du jugement (demandé) des généraux français, puisqu'il ne servoit qu'en qualité d'auxiliaire auprès de la république cisalpine. Apparemment les auto-russes, piqués de la renommée de ces braves polonais, ont à Paris des amis pour travailler à la perte de ce corps, en commençant par leur commandant, couvert des blessures qu'il a reçues dans la dernière affaire générale, pour la cause de la liberté. Il faut espérer qu'ils n'y réussiront pas.

(Article communiqué.)

— Le pape, qu'on a fait partir précipitamment de Briangon, que menacent les austro-russes, est arrivé le 17 messidor à Grenoble, d'où il doit être transféré à Valence. Il est fort malade.

— On compte au moins deux cents personnes qui ont péri dans l'incendie de la commune de Saint-Claude. Une famille s'étoit réfugié dans les caves, comptant y trouver un abri contre les flammes. Le lendemain on entendit des gémissemens plaintifs: on leva les décombres; mais on rendit avec trop de précipitation, l'air à cette famille qui fut suffoquée en reparoissant au grand jour.

— L'armée que commande le prince Charles s'appelle maintenant l'armée de Bourgogne. Ce titre, assez indiscret, rappelle aux Suisses que leur pays faisoit partie de l'ancien royaume de ce nom. Aussi, n'a-t-il pas fait fortune?

A. L. Prudhomme.

Paris, le 25 messidor an 7.

Si les bases sur lesquelles est assis l'emprunt de 100 millions sont adoptées par le conseil des anciens, je consigne dans votre journal

ma soumission pour la ferme de ce nouvel impôt, & j'offre à la nation 1500 millions à titre de bail, si l'on veut m'en garantir la perception totale.

Signé, ZEROPHILE.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Proclamation du directoire exécutif au peuple français.

Républicains, la patrie est menacée; l'ineptie & la trahison l'ont mise sur le bord de l'abîme; nos ennemis ont conçu les plus vastes espérances; mais les patriotes veillent, le corps législatif & le directoire exécutif vont déployer tous les moyens de salut public que la constitution a remis entre leurs mains; le triomphe de la liberté ne peut être douteux.

Républicains, soyons unis, formons une alliance indissoluble. Ne craignez de notre part, ni ambition, ni arrière-pensée; nous voulons la république, une & indivisible, la constitution de l'an 3, la liberté, l'égalité, le bonheur du peuple; tous ceux qui ont ces sentimens dans le cœur sont nos amis, & nous ne les abandonnerons jamais aux fureurs des réactions.

Nous avons tous la même volonté, nous agissons tous de concert. Les traîtres & les dilapidateurs seront punis, les ennemis de la liberté exclus des emplois, les patriotes appelés aux fonctions publiques; la guerre se poursuivra avec vigueur jusqu'à ce que la liberté soit affermie; jamais les fondateurs de la république, jamais les mandataires du peuple français ne souscriront aucun traité indigne de lui.

Républicains, le royalisme conspire avec audace, nous suivons ses complots, nous dévoilerons ses trames, nous saisissons ses agens, nous punirons ses crimes. Vous, secondez-nous de toute votre énergie; dévouons-nous ensemble pour la cause commune; jurons tous de nous ensevelir sous les ruines de la république, plutôt que de souffrir qu'il soit porté la plus légère atteinte à la liberté, & la patrie sera sauvée.

Signé, STEYES.

CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen GÉNISSIEUX.

Suite de la séance du 25 messidor.

Doche-Delille attaque les vingt-un premiers articles du projet, relatif à l'emprunt de cent millions, comme établissant une répartition vicieuse, inexécutable; comme laissant dans la levée de l'emprunt une latitude & une incertitude telle, qu'on pourroit en retirer au lieu de 100 millions, 30 ou 400 millions. C'est ce qu'il faut éviter. Doche-Delille présente un autre mode de répartition; la base de son système consiste à charger un jury de la confection des rôles d'emprunt par chaque département.

Génissieux descend du fauteuil, & combat le projet de la commission & Doche-Delille. Vous décrêtez un emprunt, dit-il, & non un impôt; il faut que vous assuriez à toutes les parties des prêteurs, le moyen de se rembourser en domaines nationaux; il faut donc beaucoup restreindre le nombre des prêteurs, en exigeant des sommes d'une certaine valeur, d'un nombre déterminé de prêteurs en état d'avancer des fonds; que les vingt mille citoyens les plus riches de la république paient seul l'emprunt. (Fortement appuyé). Génissieux lit un projet conforme à cette disposition.

Poulain-Grandpré répond qu'il a la conviction intime que le projet de la commission sera plus favorable à toutes les classes de la société que ceux qu'on met en concurrence.

Destrem réclame le renvoi de tous les projets à la commission des finances.

Guillard. — Je présente une autre idée que je me réserve

de développer. Je demande que tout ex-noble ascendant d'émigrés, jouissant de plus de 10,000 fr. de revenu, en prête le surplus chaque année jusqu'à la paix générale. Il en est qui ne dépensent pas plus de 3000 francs par an, le reste passé aux émigrés & aux ennemis de l'intérieur.

On demande le renvoi.

Thibaut. — Je demande que tous les projets soient lus à la tribune & connus du conseil. Je ne doute pas qu'on n'en trouve un qui ne froisse aucun intérêt. — On rit.

Le renvoi est ordonné.

Un message du directoire annonce que le secrétaire-général Lagarde lui a remis un mémoire justificatif en réponse à la motion de Frison. Le directoire transmet ce mémoire au conseil.

On demande la lecture.

Une foule de voix. — Non, non, le renvoi.

Lesage-Senault & beaucoup d'autres persistent pour la lecture.

Frison demande la parole.

Chalmel. — Lagarde est un voleur comme les autres ; nous ne devons pas perdre notre tems à écouter son mémoire.

Chollet. — Je demande la lecture, précisément à cause de l'inculpation que notre collègue vient d'articuler de nouveau. L'accusation a été publique, la réponse doit l'être aussi.

Grandmaison. — Il est étonnant que dans un moment où nous sommes occupés des grands intérêts, on veuille nous faire passer un tems précieux à lire un tel écrit.

Bertrand (du Calvados) — Lagarde a été dénoncé par un de nos collègues ; la dénonciation a été renvoyée à une commission ; il faut lui renvoyer le mémoire. Lagarde n'a point été personnellement inculpé. (Des murmures s'élèvent). Ne sacrifions pas des momens que les plus grands intérêts réclament.

La lecture est de nouveau & à de grands cris demandée.

Enjubault réclame l'ajournement à demain.

Destrem. — C'est pour vous empêcher de vous mettre en comité général que ce mémoire est fait.

On demande de nouveau la lecture.

L'ordre du jour & l'ajournement réclamés ne passent pas. — La lecture est ordonnée ainsi que le renvoi à une commission.

Séance du 26 messidor.

Cette séance a été consacrée à célébrer l'anniversaire du 14 juillet. Elle s'est ouverte aux sons d'une musique militaire & au bruit de plusieurs salves d'artillerie.

Le président a pris la parole ; il a commencé par rendre hommage aux braves qui, le 14 juillet, firent crouler la Bastille, & qui n'étoient que l'avant-garde du peuple qui depuis a renversé le trône. Si les passions, les intrigues ont depuis souillé la cause de la liberté, le 30 prairial l'a fait de nouveau triompher : notre jeunesse va combattre, les frippons seront punis, nos alliés secourus, le peuple heureux, & la liberté & la république affermissent à jamais.

Le président termine par ce cri : *Honneur au 14 juillet ! vive la république !* & ce cri est répété par toute la salle.

Le discours sera imprimé à six exemplaires.

La musique exécute des airs civiques.

Talot prend la parole & demande que le conseil se pro-

nonce contre un bruit perfide que l'on répand : on dit que les conseils veulent se former en convention.

Jamais, crie-t-on !

Talot. — Jurons de nouveau fidélité à la constitution de l'an 3.

Tous les membres. — Nous le jurons.

Talot. — L'élan généreux du conseil rassurera les bons citoyens : le peuple ne veut plus de révolution.

Non, non, crient un grand nombre de voix.

Talot. — Justice pour tous ; mort à nos ennemis, protection aux citoyens paisibles : voilà notre vœu.

Tous les membres : oui ! oui !

Lucien Buonaparte monte à la tribune. — Je viens, dit-il, épancher mon cœur : au 30 prairial, vous avez abattu des ennemis de la liberté, pour faire triompher la constitution de l'an 3.

Oui, crie-t-on !

L. Buonaparte. — Gardons-nous de sortir de la ligne constitutionnelle. Les amis des rois cherchent à nous égare ; mais nous ne voulons ni réaction, ni échauffauds, ni l'affreux régime de 93.

Tous les membres. — Non.

L. Buonaparte. — Empêchons les intrigans d'abuser du 30 prairial ; que le passé nous instruisse. Vous avez dû réagir royale à l'abus qu'on fit du 10 thermidor ; ce qui, après avoir flatté basement les dominateurs, flatté de même la multitude. . .

C'est vrai, crie-t-on.

L. Buonaparte. — Là-hes dans le combat, arrogans après la victoire, le 30 prairial leur a paru une occasion favorable pour s'emparer de l'autorité. Arrêtons ce torrent ; que le directoire ne pese plus sur le corps législatif ; mais que le corps législatif ne pese pas sur le directoire. La constitution voilà notre loi. Jurons-lui de nouveau fidélité.

Ce serment est répété. Les discours de Talot & Buonaparte seront imprimés.

La musique se fait entendre.

On demande que la séance soit levée.

Non ! non, crie-t-on !

Blin. — Vous avez arrêté de vous former en comité secret pour vous occuper de la punition des traîtres.

Vous devez justice au peuple, crie Marquezy.

Le conseil reste en séance ; mais en l'absence du rapporteur sur les trahisons, il s'occupe de l'emprunt.

Lacué craint que la rentrée n'en soit lente, & demande qu'on prélève provisoirement le huitième des contributions.

Stévenotte excite de longs murmures, en proposant d' suspendre le paiement des délégations données aux fournisseurs.

Jourdan demande qu'on décrète en principes la proposition de Lacué : il faut, dit-il, organiser nos bataillons & il ajoute qu'il donnera bientôt la preuve d'une vaste conspiration royaliste organisée à Paris, & qui n'attend que l'entrée des ennemis pour éclater.

Destrem fait arrêter le renvoi à la commission, qui demain présentera un projet.

Nota. Au conseil des anciens, le président a prononcé son discours en l'honneur du 14 juillet ; & la séance a été levée aux cris répétés de *vive la république*.

A. FRANÇOIS.